



Chers parents,

Le retour des fêtes de nos élèves a été chamboulé par un retour en classe reporté et un froid des plus intenses. Nous tenons à féliciter tous nos élèves qui ont su se présenter assidûment à tous les matins pour l'enseignement à distance avec leur enseignante.

Depuis le retour en classe, Dame Nature a mis son manteau blanc afin de permettre à tous les élèves de bien s'amuser à l'extérieur. C'est avec une grande joie que nous avons la chance de les voir aussi bien s'amuser.

Comme vous savez, des défis sont lancés à nos élèves à tous les mois, celui de février sera celui de la persévérance. Ensemble, encourageons nos élèves à persévérer.

Mme Manon et Mme Julie









Période d'inscription 2022-2023

La **réinscription** de votre enfant pour l'an prochain se fera en ligne, via le portail Mozaïk.

Les informations pertinentes vous seront acheminées par courriel, au cours des prochains jours.

Inscriptions à la maternelle pour un petit frère ou une petite sœur

- → Du 7 au II février 2022 inclusivement
- → Sur <u>rendez-vous seulement</u>; veuillez contacter la secrétaire du pavillon Notre-Dame pour obtenir votre rendez-vous
- → Votre enfant doit être âgé de 5 ans avant le ler octobre 2022.

Vous devez fournir les documents suivants :

- ◆ Certificat de naissance original de l'enfant (grand format/ traduit, s'il y a lieu);
- ◆ Une preuve de votre lieu de résidence ;
- ♦ Originaux des documents d'immigration, s'il y a lieu.







LE MONDE DES SPORTS À NDJ



Tournois BADDON RACHETEUR du 2 décembre 2021

Notre équipe:

- Akim Ben Abdallah
- © Elizabeth Bernier
- Guillaume Bonneau
- Philippe Busilacchi
- © Laurianne Cloutier
- Mathieu Dunn
- © Enzo Fenu
- Mariana Godin
- Jérémie Guay
- Théo Lachance
- Charles Aimé Laliberté
- Juliette Lavoie
- Olivier Léveillé
- Bella Liu
- Melissa Ma
- © Claire Nguyen
- Raphaëlle Poulin
- Michelle Prince



Bravo à nos élèves de 4e année pour votre effort et votre esprit d'équipe !!!





Débarcadère / Rappel de sécurité

Par mesure de sécurité, le stationnement du pavillon Notre-Dame ne doit **JAMAIS** être utilisé par les parents, ni servir de débarcadère.

<u>Pavillon Notre-Dame et Saint-Joseph</u>:

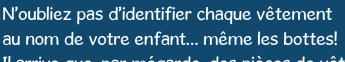
- ⇒Les parents doivent déposer tous les élèves sur la rue Saint-Charles ou sur la rue Notre-Dame (pour les élèves qui fréquentent le Pavillon Saint-Joseph)
- ⇒Aucun élève ne peut être déposé sur la rue St-Paul dû à la présence des autobus

⇒Assurez-vous de respecter la signalisation municipale afin d'éviter les contraventions



Nous souhaitons vous rappeler que nous allons à l'extérieur plusieurs fois au cours de la journée. Par conséquent, il est primordial que votre enfant soit habillé chaudement.

De plus, des vêtements de rechange (mitaines, par exemple) sont toujours très utiles.



Il arrive que, par mégarde, des pièces de vêtements soient échangées.





EN CAS DE FERMETURE...

Cette décision est habituellement prise tôt le matin, dans les meilleurs délais possibles, en collaboration avec le centre de services scolaire et les transporteurs scolaires. Soyez rapidement informés le matin d'un avis de fermeture en cas d'intempéries ou de situations imprévues de l'une des façons suivantes :



Page Facebook du CSSDGS
 ◆Fil Twitter @CSSDGS



À la télé TVA (Salut, bonjour!)

RDI (RDI matin) LCN

Météo Média

•Site Web du CSSDGS

A la radio Radio- Canada Première 95,1 FM 98.5 FM

CBC Radio

Énergie 94,3 FM

CKOI 96.9 FM

107,3 Rouge FM

105,7 Rythme FM

Radio circulation 730 AM







***Si aucun avis de fermeture n'est émis sur les réseaux mentionnés ci-dessus, c'est que les établissements scolaires sont ouverts.







Message important

Veuillez prendre note qu'en raison des conditions climatiques et routières, la journée de fermeture qui a eu lieu le 17 janvier dernier sera reprise le 28 mars 2022.

Ainsi, la Journée pédagogique conditionnelle prévue le 28 mars prochain devient une journée de classe pour toutes les écoles primaires et secondaires du CSSDGS.

<u>lates à retenir</u>

→1er bulletin disponible sur Mozaïk à compter du 10 février

→ Journées pédagogiques : 11 février

18 mars

du 28 février au 4 mars →Semaine de relâche:

28 mars → Journée classe :













Espace « Service de garde/ Surveillance du dîner »

Responsable du service de garde

Myliane Lefebvre, technicienne en service de garde 514 380-8899, poste 4038 / sdg.notredame@csdgs.qc.ca

Relevés fiscaux

Veuillez noter que nous allons produire les relevés fiscaux au cours du mois de février. Un courriel vous sera envoyé pour vous confirmer que les relevés sont disponibles sur Mozaik-Portail Parents.

Journées pédagogiques à venir

Dates	Pavillons	Activités	Date limite de modification de l'inscription	
11 février 2022	PND	Univers des blocs	Date limite passée	
	PSJ	À toute vitesse		
18 mars 2022	PND	Équipe d'animation : Mission à accomplir	25 février 2022	
	PSJ	Équipe d'animation : Dynamo		

Sondage semaine de relâche et lundi de Pâques

Les résultats vous seront envoyés via courriel d'ici la semaine prochaine.





Espace « Service de garde/Surveillance du dîner »

Inscriptions 2022-2023 (Service de garde/surveillance du midi)

Sous peu, vous recevrez un lien pour faire l'inscription de votre enfant

Période du dîner SEULEMENT (2 choix possibles)

SERVICE	DESCRIPTION	TARIFICATION	RATIO	FACTURATION
1. Surveillance du midi (dîneur)	Midi <u>seulement</u> (5 jours/semaine)	2\$/jour*	1/32 enfants	Mensuelle
2. Service de garde (sporadique)	1 à 5 jours/semaine	4\$/midi*	1/20 enfants	Mensuelle







Espace « Service de garde/Surveillance du dîner »

Inscriptions 2022-2023 (Service de garde/surveillance du midi)

Suite

Service de garde (2 choix possibles)

SERVICE	DESCRIPTION	TARIFICATION	RATIO	FACTURATION
1. Service de garde (Régulier) **	Matin, midi, après-midi (3 à 5 jours/semaine) au minimum 2 périodes par jour	8,55\$/jour*	1/20 enfants	Mensuelle
2. Service de garde (sporadique)	Matin, midi, après-midi enfant qui ne répond pas à la définition de « régulier »	7\$/matin* 4\$/midi* 8\$/après-midi*	1/20 enfants	Mensuelle



Les frais associés aux sorties (activités et transport) et aux animations spéciales ne sont pas inclus dans la tarification régulière



Une fréquentation est dite régulière lorsque l'enfant fréquente le service de garde au minimum 2 périodes par jour et 3 jours par semaine



Pour toute autre information, veuillez communiquer avec Myliane Lefebvre au 514-380-8899 poste 4038 ou par courriel : sdg.notredame@cssdgs.gouv.qc.ca